

République Tunisienne
Ministère de Transport
La Compagnie Tunisienne de Navigation



Appel d'offres N°01/2021

« Le choix d'un avocat ou d'un cabinet d'avocats professionnel pour représenter La Compagnie Tunisienne de Navigation auprès des tribunaux et des instances judiciaires, administratives, de régulation et arbitrales »

La Compagnie Tunisienne de Navigation, se propose de lancer un appel d'offres N°01/2021 pour le choix d'avocats afin de la représenter auprès des tribunaux et des instances judiciaires, administratives, de régulation et arbitrales en trois lot :

Lot	Objet
1.	choix des avocats exerçants spécialistes ou d'un cabinet d'avocats professionnel.
2.	choix des avocats en appel exerçants inscrit à l'ordre des avocats d'une durée plus que 5 ans à la date de l'appel d'offres ou d'un cabinet d'avocats professionnel.
3.	choix des avocats exerçants en appel inscrit à l'ordre des avocats d'une durée inférieure à 5 ans à la date de l'appel d'offre ou d'un cabinet d'avocats professionnel.

Les avocats intéressés et remplissant les conditions peuvent retirer gratuitement le cahier des charges à partir du 01/06/2021 par voie électronique après avoir rempli le formulaire sur le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.tn , le site de l'ordre national des avocats : www.avocat.org.tn ou sur le site de la compagnie tunisienne de navigation <https://www.ctn.com.tn>.

Les avocats intéressés peuvent aussi retirer gratuitement le cahier des charges directement auprès de la direction des affaires juridiques et Assurances de la Compagnie Tunisienne de Navigation (bureau n°A58) sise au n°05 rue Rue Dag Hammarskjöld, 1001 – tunis pendant les horaires du travail soit de 8h à 12h et de 13h à 17h30 sauf vendredi à 17h15.

Les offres doivent être envoyées sous plis fermé et doivent porter obligatoirement la mention « A ne pas ouvrir Appel d'offres N°01/2021 –2021 pour le choix d'avocats afin de représenter la Compagnie Tunisienne de Navigation auprès des tribunaux et des instances judiciaires, administratives, de régulation et arbitrales » (en mentionnant le lot) par voie postale recommandée avec accusé de réception ou par rapide-poste ou remise directement au bureau d'ordre central de la Compagnie Tunisienne de Navigation sise au n°05 rue Rue Dag Hammarskjöld, 1001 – tunis contre récépissé.

La date limite de réception des offres est fixée au 01 Juillet 2021 à 10 h. Seul le cachet du bureau d'ordre central fait foi.

La séance d'ouverture des offres est publique et se tiendra au siège social le 01 Juillet 2021 à 11 h.

Les participants sont tenus de soumettre leurs offres dès leur présentation pour une période de soixante jours (60 jours) à compter du jour suivant la date limite fixée pour l'acceptation des offres.

Remarque : l'avocat ne peut participer que pour un seul lot.